



## Distinction 2024 «**proQuercus**»

L'association proQuercus encourage par une distinction, des personnes, organisations, actions ou réalisations, qui contribuent à stimuler et à **promouvoir les multiples valeurs et aspects du chêne** dans notre pays.

Pour l'année 2024, cette distinction est dotée d'un montant global de Fr. 3'000.-, pouvant être partagé entre plusieurs lauréats.

Cette distinction concerne toutes les actions qui valorisent le chêne, ses hôtes ou ses produits dans les domaines les plus divers de :

**l'éducation, la formation, la recherche, la culture, l'archéologie, l'histoire, la sylviculture, le maintien de la biodiversité, la mise en valeur des produits, du paysage, ... .**

Nous invitons toutes les personnes concernées à s'inscrire ou à proposer des candidatures pour cette distinction.

Les candidatures pour l'année 2024 sont à transmettre jusqu'au **30 avril 2024** (le délai a été prolongé du 31.03.2024 au 30.04.2024). Les candidatures doivent être communiquées sous forme digitale à l'association proQuercus, par l'adresse suivante : [martin.huber@huberfenster.ch](mailto:martin.huber@huberfenster.ch).

Le règlement ainsi que le formulaire de candidature peuvent être téléchargés sur le site [www.proquercus.org](http://www.proquercus.org). D'éventuels compléments d'information sont disponibles à l'adresse suivante : [martin.huber@huberfenster.ch](mailto:martin.huber@huberfenster.ch)